



ACADÉMIE DE UNIHOKEY

— DÉVELOPPER
LES TALENTS
GENEVOIS



**INFORMATIONS &
CANDIDATURES**





UN CADRE OPTIMAL...

- Environnement propice à l'épanouissement des jeunes joueuses et joueurs
- Approche personnalisée
- Coordination avec les clubs

... ET UN PROGRAMME DEDIE A LA PERFORMANCE



Entraînement collectif

Espoirs - Mercredi après-midi

Talents - Vendredi soir



Plan individuel de progression



Temps forts collectifs : motivation & esprit sportif



Préparation physique, prévention blessures , sensibilisation nutrition

OBJECTIFS

Accompagner les jeunes talents du unihockey genevois dans leur développement sportif et personnel, en leur offrant un espace dédié pour exceller sur le terrain et en dehors.



● Espoirs ● Talents

- | | |
|---------|--------|
| • 2015 | • 2012 |
| • 2014 | • 2011 |
| • 2013* | • 2010 |

* Certains enfants nés en 2013 seront intégrés à la section "Talents" sur recommandations du staff sportif

ACADEMIE GENEVOISE DE UNIHOKEY

INFORMATIONS

Roberto MEZQUITA
Hugo LANVERS

✉ info@ge-unihockey.ch

CANDIDATURES

Formulaire
d'inscription à remplir
et envoyer à l'adresse :

✉ info@ge-unihockey.ch

COTISATIONS

● Section Espoirs

290 CHF

● Section Talents

290 CHF



ACADEMIE GENEVOISE DE UNIHOCKEY

Formulaire d'inscription 2025 – 2026

Données personnelles de la joueuse ou du joueur :

Nom :

Adresse :

Prénom :

NPA, Lieu :

Date de naissance :

Numéro AVS :

Club (2025 - 2026) :

Catégorie (2025 – 2026) :

Position : Joueur de champ ☐ Gardien ☐

Données personnelles du représentant légal :

Mme ☐ Mr ☐

Adresse :

Nom :

NPA, Lieu :

Prénom :

Email :

N° mobile :

Je reconnais avoir pris connaissance des **Conditions Générales 2025–2026** de l'Académie Genevoise de Unihockey. Je les comprends et les accepte sans réserve.

Date et lieu :

Signature de la joueuse ou du joueur :

Signature de son représentant légal :



Académie Genevoise de Unihockey
Case postale 130
1211 Genève 13





ACADEMIE GENEVOISE DE UNIHOCKEY

Conditions générales 2025 - 2026

1. Objet

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités d'inscription à l'Académie de Unihockey pour la saison 2025 – 2026. Toute inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

2. Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation est fixé à 290 CHF par an. Le paiement doit être effectué sous 30 jours après réception de la facture. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas exceptionnel (blessure grave, déménagement) et sur présentation de justificatif.

3. Assurances

L'inscription à l'Académie de Unihockey n'inclut aucune couverture d'assurance (accident, maladie, responsabilité civile, etc.). Chaque athlète doit s'assurer personnellement. L'académie décline toute responsabilité en cas d'incident non couvert.

4. Engagement du membre

Le membre s'engage à participer régulièrement aux entraînements, à respecter ses coéquipiers, les entraîneurs, le matériel et les installations mises à disposition.

5. Prestations incluses dans l'inscription

L'inscription donne accès, sans réserve, à l'ensemble des prestations prévues par l'Académie Genevoise de Unihockey :

- Entraînements hebdomadaires encadrés par un entraîneur certifié « Expert J+S » et « entraîneur professionnel Swiss Olympic »
- Élaboration d'un plan de progression individualisé
- Participation aux temps forts collectifs
- Prestations complémentaires selon les opportunités et la disponibilité des prestataires.



Académie Genevoise de Unihockey
Case postale 130
1211 Genève 13



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



6. Calendrier des entraînements et activités

Les entraînements réguliers de l'Académie ont lieu au gymnase De Staël (Genève), pendant les périodes scolaires.

Ils peuvent être exceptionnellement annulés en cas de jours fériés, d'indisponibilité de salle ou pour d'autres raisons indépendantes de notre volonté. Par ailleurs, d'autres activités peuvent être proposées en dehors des créneaux habituels, y compris durant les périodes de vacances scolaires et le week-end.

7. Données personnelles

Les données collectées lors de l'inscription sont traitées de manière confidentielle et ne sont utilisées qu'à des fins de gestion interne. Aucune donnée ne sera transmise à des tiers sans consentement préalable.

8. Droit à l'image

L'académie se réserve le droit d'utiliser des images prises lors des activités à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, flyers, etc.), sauf refus écrit formulé par le membre ou son représentant légal.

9. Avantage partenaire

Chaque membre de l'Académie bénéficie d'une **réduction de 20%** sur l'achat de matériel de unihockey auprès de notre partenaire *Meeting Point*. La remise est applicable toute l'année sur présentation d'une preuve d'inscription et ne s'applique pas aux promotions en cours.

10. Admission

L'Académie se réserve le droit de valider ou non toute demande d'inscription, selon ses critères internes. L'inscription ne vaut pas admission automatique.

11. Acceptation

En soumettant son formulaire d'inscription, le membre et son représentant légal reconnaissent avoir pris connaissance et acceptent l'intégralité des présentes Conditions Générales d'inscription.